

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du 21 janvier 2019 à 8h30**

Date de convocation : 15 janvier 2019

**Délibération**

**N°B2019\_25**

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>22</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>22</b>
Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Jacques POCIELLO**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** Roger BRUNEL, Isabelle HERPE

**EXCUSES :** Michel JAMMES, Christian LAPALU

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** Roger BRUNEL (délibérations N°B2019\_29 et N°B2019\_30), Isabelle HERPE (délibérations N°B2019\_01 à N°B2019\_22)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Jacques BLAYA, Didier CODORNIU, Gérard KERFYSER

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : EQUIPEMENTS CULTURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE – MUSEE AMPHORALIS – Demande de subvention auprès de la Région Occitanie, dans le cadre du label « Grands Sites Occitanie »**

En mai 2018, la candidature « Narbonne antique et médiévale » a été retenue par la Région Occitanie pour intégrer le label régional « Grands Sites Occitanie ». Le territoire est ainsi reconnu comme destination touristique à part entière, basé sur plusieurs cœurs emblématiques et une zone d'influence, arrimant tout un bassin autour des pépites régionales afin de dynamiser l'ensemble du territoire. Un projet transversal sur 5 ans a été établi par les partenaires de la candidature que sont le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, la ville de Narbonne, Grand Narbonne Tourisme, l'office de tourisme de Narbonne et l'abbaye de Fontfroide.

Le label reconnaît deux cœurs emblématiques et historiques : d'une part le site patrimonial remarquable de Narbonne et d'autre part le Canal du Midi, de Jonction et de la Robine, incluant le hameau du Somail. Trois lieux de visites majeurs sont également intégrés : le musée régional NarboVia avec Amphoralis et l'Horreum, Narbonne avec son ensemble monumental médiéval ainsi que l'abbaye de Fontfroide.

## N°B2019\_25 (2)

Amphoralis bénéficiera dans le cadre du label « Grands Sites Occitanie » de financements pour le projet de conservation et de valorisation de ses fouilles.

Amphoralis est un musée de site qui surplombe les fouilles archéologiques d'un village de potiers gallo-romains (Ier au IIIe siècle). La fouille d'une vingtaine d'années a laissé place en 1992 à un musée surplombant et protégeant de deux grandes ailes une partie du site archéologique.

La zone protégée par la structure du musée est en relativement bon état de conservation mais a subi quelques dégâts suite à des ruissellements de pluie et des remontées de nappe phréatique. Il s'agit aujourd'hui d'en étudier l'état de conservation et de procéder si nécessaire à des petits travaux de restauration.

La zone de fouille non protégée par la structure du musée a été recouverte de terre tamisée au fil des années. Elle intègre des vestiges qui sont aujourd'hui en mauvais état de conservation. Le public d'Amphoralis contourne dans son parcours extérieur ces fouilles en partie recouvertes, sans savoir ce dont il s'agit. Cette zone nécessite aujourd'hui un traitement pour la conservation des vestiges et leur valorisation, afin qu'elle puisse intégrer le parcours du visiteur à Amphoralis et plus largement un parcours archéologique sur le narbonnais.

Afin d'assurer la pérennité du site et d'améliorer l'intégration des zones de fouilles dans le parcours du visiteur, il est proposé en 2019 de réaliser une étude technique pour envisager et chiffrer les différentes possibilités de conservation et de valorisation de la zone non protégée par la structure du musée à ce jour.

Le projet se déroulerait en deux phases :

- 2019 : étude technique portant sur des solutions de conservation et de valorisation, réalisée par un prestataire en collaboration étroite avec le comité scientifique d'Amphoralis ;
- 2020-2021 : réalisation en lien avec les préconisations de l'étude technique.

Pour chaque projet retenu dans le cadre du label « Grands Sites Occitanie », il est nécessaire de déposer une demande de financement auprès de la Région. Ainsi, pour la première phase concernant l'étude technique à Amphoralis souhaitée en 2019, il est nécessaire de solliciter la Région Occitanie. Le coût de l'étude est estimé à 30 000€ et son financement intégral est demandé à la Région Occitanie dans le cadre du label obtenu. Le prestataire de l'étude sera retenu à la suite d'une consultation conformément aux règles des marchés publics.

**Vu** en Commission 3 du 10 janvier 2019,

## N°B2019\_25 (3)

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver le lancement d'une étude technique pour la conservation et la valorisation des fouilles à Amphoralis dans le cadre du label « Grands Sites Occitanie »,
- De présenter une demande de financement auprès de la Région Occitanie pour la réalisation de cette étude, telle que ci-détaillée,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 24/1/2019  
et de sa publication  
le : 24/1/2019**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

